

Ordre du jour

Conseil d'établissement école au Cœur-du-Boisé
Le mardi 22 janvier 2019 à 19 h à la salle du personnel



1.	Présences et vérification du quorum	5 min.
2.	Parole au public	10 min.
3.	Adoption de l'ordre du jour	5 min.
4.	Adoption et suivi au procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018	5 min.
5.	Budget du C.E. et budget des fonds spéciaux (concours d'épellation)	5 min.
6.	Vie à l'école	15 min.
7.	Nouvelles du comité de parents	10 min.
8.	Correspondance du président	5 min.
9.	Projets de 6e année en 2019-2020	30 min.
10.	Consultation pour la politique sur la sécurité de l'information de la Commission scolaire	15 min.
11.	Planification des apprentissages en éducation à la sexualité	30 min.
12.	Varia	5 min.
13.	Levée de l'assemblée	5 min.

Sophie Tessier
Présidente

Claude Champoux
Directeur

Annoncez les *varia* à l'avance.